

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 7 Novembre 1893

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 19 octobre 1893, diverses voies ont reçu les dénominations indiquées ci-après :

Avenue Princesse Alice, de l'avenue de Monte Carlo, en face le bureau de Poste, à l'avenue de la Costa, en empruntant l'ancienne avenue du Château-d'Eau, dont le nom disparaît.

Avenue des Beaux-Arts, de l'avenue Princesse Alice au sud du Palais des Beaux-Arts à la place du Casino.

Avenue des Citronniers, de l'avenue des Spélugues à l'est de l'hôtel Métropole, au rond-point où elle se raccorde avec la rue des Oliviers.

Rue des Oliviers, de la rue du Portier au passage Franciosy.

Passage Grana, du boulevard des Moulins à l'avenue des Citronniers.

Chemin de la Turbie, prolongement du chemin du même nom, ancien chemin des carrières, des ateliers Ajani au boulevard de l'Ouest.

Montée de la Rayana, du chemin de la Turbie entre la maison Bœuf et la villa André-Jeanne au même chemin derrière la villa Sinet.

Impasse de Castelleretto, chemin de la Turbie au nord-est de la maison Conrieri à la descente ouest de la maison Ceresa.

Avenue de la Fontaine Vieille, de la place du Canton à la plage de Fontvieille.

Les noms seront inscrits aux extrémités des voies sur des plaques émaillées et les maisons seront numérotées conformément au mode adopté par le Comité des Travaux publics.

NOUVELLES LOCALES

Samedi matin, ainsi que nous l'avions annoncé, a été célébré le service funèbre à la mémoire de nos Souverains défunts. Il y avait foule à la cathédrale : la nef, le transept et le chœur étaient tendus de draperies noir et argent. Un catafalque monumental occupait le transept.

M^r l'Evêque a officié et donné l'absoute.

La maîtrise a exécuté, sous la direction de M. Bellini, la belle messe de Madono, dont certains passages, fort bien dits par les principaux artistes du chœur, ont été particulièrement remarqués.

S. A. I. le grand-duc Alexis de Russie, frère de S. M. l'empereur Alexandre III, amiral général et aide de camp général de l'Empereur, chef suprême de la flotte, etc., etc., est arrivé à Monte Carlo avec une suite nombreuse, le 30 octobre dernier.

Son Altesse Impériale est descendue à l'hôtel de Paris, où M. Dugué de Mac Carthy, secrétaire

général du Gouvernement, faisant fonctions de Gouverneur, a eu l'honneur d'être reçu par Elle samedi, en audience particulière, et de lui présenter ses hommages.

S. A. I. le duc et S. A. S. la duchesse Eugène de Leuchtenberg sont également descendus à Monte Carlo.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1893 a été de..... 41,698
 Il n'a été en octobre 1892 que de..... 38,047

Différence en faveur de 1893..... 3,651

On annonce la mort, à Paris, de M. Tirard, ancien président du Conseil des ministres en France, ancien ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, etc.

M. Tirard était grand'croix de l'ordre de Saint-Charles.

Il venait tous les hivers passer quelques jours à Monte Carlo.

La rentrée aux écoles de garçons des Moulins est définitivement fixée à demain mercredi 8 novembre.

La fête patronale de la paroisse Saint-Charles a été célébrée en grande pompe dimanche dernier. S. G. M^r l'Evêque a officié pontificalement toute la journée. La foule était telle que beaucoup de fidèles à la messe n'ont pu trouver place dans l'église.

Sous la direction de M. Vallini, maître de chapelle, la maîtrise, une douzaine de chanteurs de la Société Chorale et un orchestre composé d'artistes de Monte Carlo, parmi lesquels M^{lle} Thévenet et M. Roos, harpistes, ont exécuté, avec beaucoup de talent, la *Messe Solennelle* à quatre voix de Gounod. Les solistes étaient MM. Bellando, Bergonzi et Lechner.

Aux vêpres, M. Samuel a chanté un *Ave Maria* composé par le fils d'un artiste de l'orchestre de Monte Carlo, M. Edmond Lavagne, âgé de 13 ans, *Ave Maria* dédié à M^{me} Georges Bornier. M. Boeri a dit l'*O Salutaris* de Gounod.

Un de nos compatriotes, M. Jean Bellando, né à Monaco, neveu de M. l'abbé Brun, est revenu se fixer parmi nous, après 33 années de services dans l'armée italienne qu'il quitte avec le grade de major.

Des raisons de santé ayant motivé sa demande de mise à la retraite, S. M. le roi Humbert I^{er} a daigné le nommer chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie.

La seconde représentation donnée dimanche à la Visitation, au profit de l'Orphelinat, a réuni une assistance aussi nombreuse que la première.

Le succès des interprètes a été complet, ils ont été fort applaudis. Le drame : *les Deux Sergents au cordon sanitaire de Port-Vendres*, et la *Revue de Trépigny-les-Oursins*, ont été joués avec beaucoup d'ensemble.

M. Poitevin, flûtiste-compositeur, M. Toubas et M. Vallini ont eu leur large part dans la réussite de cette réunion, que M. le Duc de Richelieu honorerait de sa présence.

Le 1^{er} novembre, le vapeur anglais, *Robert Brown*, 818 tonneaux, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz, est entré dans le port de Monaco

Quelques cas cholériformes ayant été signalés à Newcastle, ce bâtiment, qui a vingt hommes d'équipage commandés par le capitaine Redlington, a été soumis à la visite médicale et à la désinfection réglementaires auxquelles a procédé M. le docteur Vivant.

A la suite de ces mesures, le *Robert Brown* a été admis en libre pratique.

CONCERTS CLASSIQUES. — M. Arthur Steck, chef d'orchestre.

Les Concerts classiques, commenceront le jeudi 23 de ce mois pour se succéder tout l'hiver, le jeudi de chaque semaine.

CONCERTS INTERNATIONAUX. — M. Arthur Steck, chef d'orchestre.

Voici le programme des concerts internationaux de la saison :

1 ^{er} ,	Dimanche 14 janvier	—	<i>Ecole Française.</i>
2 ^e ,	— 21 —	—	<i>Ecole Allemande.</i>
3 ^e ,	— 28 —	—	<i>Ecole Russe.</i>
4 ^e ,	— 4 février	—	<i>Ecole Belge.</i>
5 ^e ,	— 11 —	—	<i>Ecole Italienne.</i>
6 ^e ,	— 18 —	—	<i>Ecole Austro-Hongroise.</i>
7 ^e ,	— 25 —	—	<i>Ecole Anglaise.</i>
8 ^e ,	— 4 mars	—	<i>Ecole Tchèque.</i>
9 ^e ,	— 11 —	—	<i>Ecole Française.</i>
10 ^e ,	— 18 —	—	<i>Ecole Russe.</i>
11 ^e ,	— 25 —	—	<i>Ecole Italienne.</i>
12 ^e ,	— 1 ^{er} avril	—	<i>Ecole Allemande.</i>
13 ^e ,	— 8 —	—	<i>Ecole Anglaise.</i>
14 ^e ,	— 15 —	—	<i>Ecole Française.</i>

Les concours bi-hebdomadaires du Tir aux pigeons de Monte Carlo commenceront le lundi 11 décembre.

Les grands concours internationaux auront lieu les 26, 29, 31 janvier, 1, 3 et 5 février 1894.

Les courses de Nice sont fixées aux lundi 15, jeudi 18, dimanche 21, mardi 23 et jeudi 25 janvier 1894.

Le 3 novembre, l'affluence des voyageurs à destination de Monaco était telle qu'on a dû doubler le train 7 à Nice.

2^e EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Règlement Général

ARTICLE PREMIER. — La deuxième Exposition internationale des Beaux-Arts aura lieu au Palais des Beaux-Arts, à Monte Carlo, de Janvier à Avril 1894.

Elle comprendra des ouvrages de peinture, sculpture, aquarelles, pastels et gravures.

ART. 2. — Seront seules exposées les œuvres des artistes qui auront reçu une invitation personnelle, afin d'assurer la qualité et d'éviter l'encombrement, l'espace étant limité.

ART. 3. — Tout artiste invité pourra envoyer, dans chaque genre, une ou deux œuvres d'une largeur maxima de 1 m. 40, cadre compris.

Les tableaux devront être encadrés, ainsi que les pastels, aquarelles et gravures.

Les sculptures ne devront pas dépasser le poids de 100 kilogrammes.

Les œuvres d'art partant de Paris devront être remises contre reçu d'un certificat de dépôt, à M. ANDRÉ, 28, rue Chaptal, du 15 au 25 novembre, dernier délai.

Les artistes pourront prévenir M. ANDRÉ du jour où il pourra prendre livraison de leurs œuvres.

Les œuvres venant de l'étranger devront être expédiées par *pétite vitesse*, directement à Monte Carlo, au Palais des Beaux-Arts.

Chaque notice, une fois remplie et signée lisiblement, devra être aussitôt envoyée à M. G. de Dramard, 157, faubourg Saint-Honoré, à Paris, pour l'établissement du Catalogue.

Les frais de transport, d'assurance, d'installation et de retour sont à la charge de l'Administration de l'Exposition.

ART. 4. — Les œuvres étant destinées à être vendues, un secrétaire désigné par l'Administration sera à la disposition des artistes pour représenter leurs intérêts. Un prélevement de 10 % sera fait sur le montant brut des ventes.

ART. 5. — Une œuvre vendue pendant l'Exposition pourra être livrée immédiatement à l'acheteur, à la condition que l'artiste la remplace, si cela est nécessaire, par une autre œuvre de même importance qu'il expédiera à ses frais, afin que le panneau reste complet sans remaniement.

ART. 6. — Il sera perçu un droit d'entrée dans les pavillons de l'Exposition. La somme totale provenant des entrées, plus le droit de 10 % dont il a été parlé à l'article 4, seront consacrés intégralement en acquisitions d'œuvres d'art. Une commission de quatre membres, nommée par l'Administration, d'accord avec le Président du Comité de Direction, sera constituée à cet effet. Elle réservera, parmi les œuvres ainsi acquises, un choix des plus importants pour la formation d'un musée qui restera la propriété de l'Administration. Le surplus formera les lots d'une tombola qui sera tirée à la fin de l'Exposition.

ART. 7. — L'Exposition comprendra également une section d'objets d'art industriel et commercial.

ART. 8. — Les exposants admis dans cette section n'auront pas d'emplacement à payer. Les frais d'emballage, d'installation et de transport seront à leur charge. Ils bénéficieront des avantages qui pourront être accordés par les Compagnies de chemin de fer pour le transport.

ART. 9. — Ils devront être représentés soit individuellement, soit par groupe, par un agent agréé par l'Administration.

ART. 10. — Un salon de lecture sera installé, et messieurs les éditeurs pourront y exposer leurs volumes, revues et œuvres diverses.

Monte Carlo, le 1^{er} novembre 1893.

Présidente d'honneur : SON ALTESSE SÉRÉNISSE MADAME LA PRINCESSE DE MONACO.

Comité de patronage : MM. Barrias, sculpteur — Bartholdi, sculpteur — Bonnat — Burne Jones-Edw. — Carolus Duran — E. Detaille — Edelfeldt — Gérôme — Jules Lefebvre — Leighton (Sir Frédéric) — Madrazo (Raimundo de) — Michetti Paolo — Munkacsy Mihaly (de) — Stevens Alfred.

Comité de direction : MM. Aublet Albert — Bogoluboff — Dagnan-Bouveret — G. de Dramard — Flameng François — Fremiet, sculpteur — Janty Ernest — Laurens Jean-Paul — Lynch Albert — Maignan Albert — Tony Robert Fleury — Roybet — Salmon Hugo — Sanctis (de) — Sartorio — Vauréal (Comte de), sculpteur — Weeks (Lord Edwin).

Vu et approuvé :

Le Président du Comité de Direction,
G. DE DRAMARD,
157, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pour tous renseignements administratifs,

S'adresser à M. G. BORNIER,
Directeur Général de la Société des Bains de Mer
à Monte Carlo.

L'UNIFICATION DES HEURES

Depuis le 1^{er} novembre, la marche des chemins de fer italiens est réglée, non plus sur l'heure nationale de Rome, mais sur l'heure de l'Europe centrale, déjà en vigueur en Suède, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et même en Macédoine jusqu'à Salonique.

L'exemple de l'Italie sera suivi par le Danemark à partir du 1^{er} janvier prochain, en vertu d'une loi votée en mars dernier.

En 1894, la Suisse sera donc seule dans toute l'Europe centrale à avoir son heure nationale, l'heure de Berne. Enchevêtrée qu'elle est entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, la Suisse ne pourra pas se soustraire longtemps à l'adoption de l'heure unifiée de ses voisins du Nord, de l'Est et du Sud.

La Suisse romande, il est vrai, préférerait l'heure française, mais elle ne forme qu'une minorité.

Qu'est-ce, d'ailleurs, que notre heure française, demande le *Petit Journal*? Est-ce l'heure de Paris, qui règle notre vie ordinaire, ou est-ce l'heure de nos chemins de fer qui, par une contradiction singulière, est « officiellement » en retard de cinq minutes sur l'heure « légale » ?

L'heure de l'Europe centrale, on le sait, est en avance d'une heure juste sur l'heure de l'Europe occidentale, en vigueur en Grande-Bretagne, en Hollande et en Belgique, et en retard d'une heure juste sur l'heure de l'Europe orientale, en vigueur sur les chemins de fer de Russie, de Roumanie, de Bulgarie et même de Roumélie jusqu'à Constantinople.

Les municipalités italiennes ayant depuis longtemps adopté l'heure du chemin de fer, il est à prévoir que très prochainement l'heure de l'Europe centrale régnera en Italie exclusivement, tant pour la vie civile que pour les services publics.

Le décret royal (en date du 10 août dernier) qui prescrit la nouvelle heure, consacre encore une seconde innovation, empruntée à l'Amérique du Nord, et qu'il importe de signaler, puisque des hommes, soi-disant de progrès, prédisent que peu à peu elle deviendra la règle exclusive pour toute l'Europe.

Il s'agit de compter les heures du jour sans interruption de minuit à minuit, sans distinction des heures du matin et des heures du soir, qui compliquent tant les horaires actuels. On dira :

13 heures au lieu de 1 heure du soir

18 — — 6 — —

23 — — 11 — —

C'est à coup sûr une notation fort insolite et à laquelle le public aura peut-être quelque peine à s'habituer au début. L'expérience seule fera connaître ce qu'elle vaut.

POSTES

Service d'hiver du 3 novembre 1893

BUREAU DE MONACO

Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert tous les jours au public de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, Laghet, Mont-Agel, 6 h. 35 matin.
Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, 6 h. 35 matin.

Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 35 matin.
Monte Carlo, 8 h. 5 matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, midi 5 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Cannes, Vence, Mouans-Sartoux, Valbonne, Le Cannet, midi 5.

Menton, midi 5.
Monte Carlo, 1 h. 55 soir.
Cabbé-Roquebrune, 2 h. 20 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 2 h. 55 soir.

Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, Turbie, 2 h. 55 soir.
Monte Carlo, 4 h. 25 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 10 soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 9 h. 35 soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE

APRÈS L'ARRIVÉE DES TRAINS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Draguignan, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Cabbé-Roquebrune et Italie, 8 h. 45 matin.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, Turbie, 8 h. 45 matin.

Saint-Jean, Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo et Italie, 2 h. 20 soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, etc., Turbie, 5 h. soir.
Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Etranger et Monte Carlo, 4 h. 50 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1^{er} Départ, 8 h. 20 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 25 mat.

2^e Départ, 2 h. 5 soir ; retour à Monaco, 3 h. soir.

3^e Départ, 4 h. 40 soir ; retour à Monaco, 5 h. 40 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 6 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, Cabbé-Roquebrune, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 6 h. 40 matin.

Antibes, Cannes, Le Cannet, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 12 h. 15 matin.

Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Valbonne, Menton, 12 h. 15 soir.

Cabbé-Roquebrune, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 3 h. soir.

Menton, Italie, Autriche (correspondances pour la voie de Brindisi), 3 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 15 soir.

Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 9 h. 30 soir.

Monaco, Nice, La Turbie (toutes destinations, voie de France), 10 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 h. matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche, Beaulieu, Monaco, France et Etranger, 9 h. matin.

Menton, Cabbé-Roquebrune, Italie, Autriche, Saint-Jean, Monaco, 2 h. 30 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 5 h. soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

8 h. 45 matin, 2 h. 25 soir, 5 h. soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

9 h. 35 matin, 3 h. soir, 6 h. 15 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Vallauris. — Depuis quelques jours déjà a commencé la cueillette des olives. Nos oliviers sont trop chargés cette année et, si rien d'anormal ne survient, nous aurons une récolte superbe. autant en quantité qu'en rendement.

En effet, les premières olives, qui sont toujours les plus mauvaises, rendent plus d'un kilo d'huile par double-décaltre ; quelques-unes ont même rendu 2 kilos, ce qui est presque surprenant. Celles qui seront cueillies cet hiver seront certainement meilleures et donneront une huile de qualité supérieure.

Les roses. — La cueillette des roses a commencé aussi. Le prix est encore bien minime. On en donne 0 fr. 05 la douzaine. On espère bientôt une hausse ; mais on est unanime à reconnaître qu'elles ne se payeront pas comme l'année dernière.

Bordighera. — Depuis le 1^{er} novembre, l'horaire des chemins de fer italiens est uniforme à celui de l'Europe centrale, qui est 10 minutes en avance sur l'heure actuelle de Rome.

Les heures se compteront de une heure après minuit jusqu'à 24 heures. (*Journal de Bordighera*).

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La semaine qui finit a été nulle au point de vue mondain. La fête de la Toussaint est une fête très célébrée à Paris, où l'on a plus qu'ailleurs peut-être le culte des morts. Riches et pauvres, gens de travail et gens de loisirs sont allés avec un égal empressement déposer des fleurs sur les tombes. Il n'y a eu ni bals, ni soirées, ni

réceptions; on ne peut citer que quelques diners de famille qui ne sont pas matière à chronique.

La Saint-Hubert vient de faire retentir les trompes, et dès l'aube, ce matin, une messe solennelle a béni les chasseurs et les chiens. A Soissons, M^{me} Deviolaine donne ce soir un bal où l'on viendra de tous les environs de Paris. A Fontainebleau, MM. Pierre et Paul Lébaudy avaient, au commencement de la semaine, donné un bal qui a parfaitement réussi. M^{me} Ricard fera danser le 11 dans sa villa de la rue de France. A Versailles, on répète, chez la générale Galinier, une pièce du répertoire de Dumanoir, où le comte de Bourboulon jouera le principal rôle.

On parle de fêtes cynégétiques en l'honneur de nos augustes hôtes de Russie. Il y aura une battue à Bois-Boulogne, chez M. le comte de Greffulhe; à Rambouillet, chez le comte Potocki; à Ferrières, chez M. le comte de Rothschild; à Presles, chez le marquis de Jaucourt. La duchesse d'Uzès, par suite du deuil qui l'a frappée, ne donnera pas de chasse cette année à Bonnelles.

A Paris, nos hôtes russes seront l'objet d'attentions particulières dans les maisons qu'ils honorent de leur intimité. Dans quelques jours, quand la duchesse Eugène de Leuchtenberg sera à Paris, il y aura des diners chez la duchesse de la Torre, la baronne Decazes-Stackelberg, la princesse de Sagan, la marquise de Galiffet, la comtesse Edmond de Pourtalès et un *five o'clock* chez M. de Hittruff. Il y aura cette année grande affluence de personnages russes de marque sur le littoral de la Méditerranée. Le grand-duc Michel, qui vient d'arriver à Cannes, commence le mouvement. A Beaulieu, on compte sur l'arrivée prochaine du général de Gladischeff, l'un des aides de camp de l'empereur de Russie, qui a une prédilection pour ce charmant pays.

L'exode des Parisiens pour les rives d'or aura une importance plus grande encore que les années précédentes. La Compagnie P.-L.-M. a conscience de ce progrès et fait tous ses efforts pour qu'il s'accroisse. Le *rapide* de 9 heures 25 du matin accomplit maintenant son trajet de Paris à Marseille en 13 heures 44 minutes au lieu de 14 heures 39. Cette vitesse sera encore accrue et avant peu on ira de Paris à Marseille en douze heures. On ne peut que féliciter la haute direction de la Compagnie P.-L.-M. de son initiative qui facilite des déplacements qui sont de plus en plus à la mode.

×

La réception de M. Thureau-Dangin à l'Académie-Française, qui aura lieu dans le courant de ce mois, sera un événement *select*. Un des parrains du nouvel académicien sera M^r Perraud, évêque d'Autun. La réception de M. Challemel-Lacour suivra de près celle de M. Thureau-Dangin. Quant à M. Brunetiers, il ne sera probablement reçu que dans le premier trimestre de l'année prochaine. L'Académie tient à espacer un peu ses solennités afin de leur donner plus d'intérêt.

×

On parle beaucoup dans le monde des arts de la belle statue du général Lasalle qui vient d'être inaugurée à Lunéville. Les journaux illustrés ont tous reproduit le dessin de cette œuvre de premier ordre, belle de mouvement et de caractère. Son auteur est M. Henri Cordier, le fils de Charles Cordier, dont plusieurs œuvres sont à Monaco.

×

L'Opéra est en ce moment le centre de réunion de l'aristocratie. Les réceptions mondaines étant rares, on échange des visites pendant les entr'actes, dans les loges. Le grand succès de la *Fête Russe*, ce divertissement dont un des directeurs de l'Opéra a tracé le plan et merveilleusement réalisé la mise en scène, n'est pas étranger à cet empressement. Il est regrettable que la modestie de M. Gailhard le pousse à ne plus donner qu'une ou deux représentations de ce *clou* du gala offert à l'amiral Avellan. La beauté artistique de ce ballet mériterait qu'il restât longtemps sur l'affiche.

La pièce si intéressante de Sardou, *Madame Sans-Gêne*, sera de plus en plus appréciée. C'est une admirable évocation d'une époque intéressante au plus haut degré. Je viens d'acheter, chez un marchand de curiosités, une estampe signée David (1812), qui représente Napoléon I^{er} dans son cabinet de travail: elle montre combien l'acteur chargé du rôle de Napoléon, au Vaudeville, a su copier trait pour trait le visage et l'attitude de l'Empereur et combien exacte en tous ses détails est la mise en scène. Le succès de cette pièce fait que les femmes les plus distinguées, qui autrefois ne voulaient assister au spectacle que dans une loge, se montrent chaque soir aux fauteuils de balcon et d'orchestre. M. Sardou se trouve être la cause d'une petite révolution dans les habitudes dont le sexe mâle n'aura pas à se plaindre. Nous n'en serons plus réduits à étouffer au fond des loges et des baignoires. Tous nos remerciements

à M. Sardou et à son collaborateur M. Emile Moreau, qu'il est juste d'associer au triomphe.

Le Nouveau-Théâtre fait des engagements pour la prochaine pièce dont le succès de la *Pretontaine*, plus vif maintenant qu'au début, retardera la première représentation.

L'opérette *Mademoiselle Carabin*, de Fabrice Carré, que viennent de donner les Bouffes, a fait apprécier une jolie musique de M. Pessard. C'est un peu une pièce dans le genre de *Mademoiselle Crénom!* qui a pour principale interprète M^{me} Simon Gérard. Le public y trouvera un agréable divertissement; la première représentation a produit beaucoup plus d'effet que la répétition générale: ce qui montre une fois de plus que les répétitions générales où assiste un public spécial sont peut-être un danger pour les auteurs.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Un nouveau moyen de locomotion Les tramways à air comprimé.

Paris va bientôt être doté, grâce à la Compagnie générale des omnibus, d'un système de locomotion jusqu'ici inusité dans la capitale: les voitures à air comprimé. Les premiers essais porteront sur les tramways qui vont du Louvre à Versailles et à Saint-Cloud.

Au lieu de voitures uniques, on verra ainsi des « trains » composés de deux ou trois véhicules, trainés par des locomotives de 18 tonnes, contenant de l'air comprimé à la pression de 70 kilogrammes. D'autres essais porteront sur des voitures isolées munies de leur appareil automobile.

Les voitures locomobiles et celles d'attelage auront une disposition analogue à celle des tramways actuels de la Compagnie, mais l'impériale en sera couverte. Chaque véhicule, muni de bogies qui lui permettront de circuler facilement dans les courbes de faible rayon, présentera donc les conditions de confort relatif que comportent les voitures de ce genre.

Pour mettre ces nouvelles voitures en circulation, la Compagnie a dû construire des usines destinées à produire et distribuer l'air comprimé. La principale est celle de Boulogne, qui comporte huit générateurs. Une salle est destinée aux plaques tournantes; une autre servira de garage; dans une troisième seront installés les accumulateurs d'air comprimé. La proximité de la Seine a permis d'alimenter largement, au moyen d'un siphon, l'usine et les générateurs qui, en tout, n'absorberont pas moins de 120 mètres cubes d'eau à l'heure.

Au Point-du-Jour, qui sert de jonction aux tramways se dirigeant sur Versailles et à ceux prenant la direction de Saint-Cloud, ainsi qu'à Sèvres, seront installées, succursales de la grande usine, deux constructions moins vastes abritant un système de récepteurs.

Dans ces récepteurs viendra s'accumuler, au moyen de conduites souterraines, l'air comprimé envoyé par l'usine de Boulogne, et à ces deux stations, dites *points de rechargement*, se fera, à proprement parler, le ravitaillement des machines appauvries de force motrice.

Pour ce qui concerne la ligne future du cours de Vincennes à Saint-Augustin, deux usines seront établies: l'une, dite de Lagny ou du cours de Vincennes, qui possédera cinq générateurs et sera située au point extrême de la ligne; l'autre, contenant quatre générateurs, qui s'élèvera à mi-route à peu près, à l'angle de la rue Secrétan et du boulevard de la Villette.

Quant aux avantages que présente la traction à air comprimé sur les modes de locomotion jusqu'alors employés, ils sont de deux sortes:

1^o La machine à air comprimé ne produit ni fumée ni odeur, inconvénients inhérents aux machines à vapeur; 2^o Avec le nouveau système on pourra, en cas d'affluence de voyageurs, atteler deux ou trois véhicules de 50 places derrière la machine ou la voiture locomobile, et organiser ainsi de véritables trains, sans que la vitesse en souffre d'aucune façon. Or, soit avec les machines électriques, soit avec les tramways à chevaux, il y a un maximum de charge qui ne peut être dépassé.

Quant aux modes de chauffage adoptés en hiver, ils seront ce qu'ils étaient, à savoir: 1^o chauffage au moyen des briquettes combustibles, et 2^o chauffage par circula-

tion d'eau chaude. Le premier système restera généralement appliqué aux tramways circulant sur les lignes extra-muros, en raison de l'entretien plus difficile et plus coûteux que nécessite le chauffage par circulation d'eau.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Mardi 14 Novembre 1893

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS
ILLUMINATION GÉNÉRALE
de la place du Palais
de la ville de Monaco et de la Condamine

A 8 heures

Sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

tiré par STEVANO

FEUX DE BENGALE

Sur la place du Palais

MORCEAUX DE MUSIQUE

Exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Mercredi 15 Novembre

A 8 heures du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 10 heures

GRAND MESSE PONTIFICALE

La Maîtrise et l'Orchestre exécuteront la Messe solennelle de M. F. BELLINI, Maître de Chapelle, sous la direction de l'auteur (1^{re} audition).

A 11 heures 1/2 sur la place du Palais

Revue des Gardes d'Honneur et des Carabiniers

De 2 à 4 heures, sur la même place

JEUX DIVERS

Mât de Cocagne.....	6 prix
Courses d'ânes (plate, d'obstacles et de consolation).....	3 id.
Câble transmusculaire.....	1 id.
Courses en sac (plate et d'obstacles).....	2 id.
Le Farinier.....	2 id.
Courses de femmes avec baquet sur la tête (plate et d'obstacles).....	2 id.

De 3 à 4 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

Exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

LE SOIR

FÊTE DE NUIT A MONTE CARLO

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO

par André ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

CONCERT

donné par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures et demie

FEU D'ARTIFICE

Tiré par RUGGIERI, AU FORT ANTOINE

FEUX DE BENGALE

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

CONCERT INSTRUMENTAL

donné par

L'Orchestre du Casino

M. Honoré Vaggione, horloger, 11, rue Sainte-Suzanne, Condamine, informe le public qu'il ne garantit plus aucune dette ou action quelconque que son fils Jean pourrait contracter ou commettre.

AVIS

M. R. S. ASH, chirurgien-dentiste de S. A. S. le Prince de Monaco, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il a transféré son cabinet *Villa Paola*, près du Crédit Lyonnais, boulevard du Nord, Monte Carlo.

La *Villa de la Riva* restera comme succursale pour les raisons déjà annoncées.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
1, rue du Tribunal

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi quatorze novembre courant, à 9 heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, sise à Monaco, rue Grimaldi, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets en bois et en fer, ciels de lit, tables de nuit, tables de toilette, commodes, armoires à glace, pendules, chaises, fauteuils, canapés, glaces, guéridons, bibliothèque avec volumes, armoires en bois blanc, piano avec tabouret, tables diverses, buffets, rideaux, tapis, lingerie, verrerie, montres en or, divers objets mobiliers, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, Charles TOBON.

Etude de M^e BARDOLET, avocat à Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

En l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, au Palais de Justice, le mardi douze décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures du matin, d'une villa, dite :

VILLA DE LOUEST

sise Boulevard de l'Ouest, à Monaco

Cette vente aura lieu à la requête du sieur André CORNIGLION, entrepreneur, demeurant à Monaco, ayant pour avocat M^e BARDOLET, demeurant à Monaco, place d'Armes.

Contre le sieur Edwin MORRIS, propriétaire, demeurant ci-devant à Monaco, actuellement à Londres, en suite d'une saisie pratiquée à la requête dudit sieur CORNIGLION, sur ledit sieur MORRIS, par procès-verbal de M^e BERTRAND, huissier à Monaco, en date du vingt et un août mil huit cent quatre-vingt-treize, visé le même jour, enregistré le vingt-deux du même mois, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-huit du même mois, volume 1, numéros 51 et 52 en même temps que l'exploit de dénonciation au saisi dressé par ledit M^e BERTRAND, le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré.

L'immeuble à vendre consiste en : une villa dite *Villa de l'Ouest*, nouvellement construite à Monaco, quartier de Castelleretto, sur un terrain porté au plan cadastral sous le numéro 423 de la section B, ayant une largeur de vingt mètres, sur une profondeur de vingt-deux mètres cinquante centimètres, du côté nord-est, et de vingt mètres du côté nord-ouest, joignant, au midi, le chemin de la Turbie et le chemin de la carrière Notari et Ajani ; au nord, les consorts Vanderwink ; à l'ouest, les mêmes passages et escalier commun entre deux ; à l'est, M. Chavanis, mur mitoyen entre deux.

On accède à la villa par le boulevard de l'Ouest, le chemin de la Turbie et le chemin de la Carrière.

Ladite villa comprend : au sous-sol, une fosse d'aisance, citerne, water-closet, quatre caves, trois chambres et une pièce pour débarras.

Au rez-de-chaussée, vestibule, cuisine, office, salle de bains, water-closets, salon, salle à manger, deux chambres à coucher.

Au premier et second étages : appartement complet, ayant vestibule et huit pièces.

Un jardin s'étend au rez-de-chaussée, et le service de l'eau est assuré à tous les étages.

Ladite vente aura lieu aux enchères publiques sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant de : dix mille francs, outre les charges.

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance Souveraine du 3 mars 1865 que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, le six novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé : E. BARDOLET, avocat.

Enregistré à Monaco, le six novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, folio 94 verso, case 4. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au Greffe du Tribunal Supérieur où il est déposé.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON

Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} novembre 1893

D^r JEANNEL, président de la Société des Amis des Arbres — *Arbor Day Français*, conférence faite à la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, à Toulon.

GEO BONNERON — *Vers retrouvés et fanés.* } Poésies.
C. CAVIN — *Au revoir sous l'ormeau!*..... }
CLARINE LUX — *Au pays du soleil*..... }

MAURICE GUILLEMOT. — *Ça et là* — II « Chez Henri Boutet » croquis et eaux-fortes, par Henri Boutet.

ALTER EGO. — *Au jour le jour.* — 2 Novembre — Hugues Le Roux, par Séverine — Chez l'Auteur de Madame Sans-Gêne — Mort du peintre Emmanuel Lansyer.

M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique.*

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique CONSO, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 octobre au 5 novembre 1893

NEWCASTLE, vap. <i>Robert-Brown</i> , c. Bedlington, houlle.
NICE, yacht à vap. <i>Namouna</i> , amér., c. Gordon-Bennett, passag.
MARSEILLE, cutter <i>Léonie-Victorine</i> , fr., c. Gillibert, briques.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio, sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud, id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone, id.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Martin, id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero, id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Conte, id.

Départs du 30 octobre au 5 novembre

TARRAGONE, b.-g. <i>Maria-Stefano</i> , ital., c. Oreggio, fûts vides.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio, sur lest.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud, id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone, sur lest.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Martin, id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero, id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Conte, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octob. Nov.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
30	759.1	758.2	757.9	757.3	757.1	21.6	20.4	19.3	19.2	19.2	81	Calme, S. E.	Beau, quelques nuages		
31	756.2	756.2	756.4	756.6	756.8	20.0	21.6	20.1	19.0	19.2	84	S. E.	Couvert, pluie		
1	756.8	757.1	756.0	756.3	756.8	19.2	20.1	21.2	20.5	20.0	86	S. E. léger, calme.	Pluie, couvert		
2	756.3	756.2	755.9	756.5	756.9	19.9	22.1	21.8	20.8	20.4	79	id.	Beau, couvert		
3	757.1	758.3	758.4	759.2	760.0	20.4	22.5	21.9	20.9	20.6	82	id.	Beau, quelques nuages		
4	760.3	760.1	758.9	759.0	758.9	21.9	22.8	21.2	21.0	20.6	84	id.	Nuageux		
5	757.6	757.1	755.8	755.5	755.2	21.8	23.0	21.9	21.0	20.8	85	id.	id.		
DATES						30	31	1	2	3	4	5			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	21.8	21.7	21.5	22.7	22.8	22.8	23.2		
						Minima	18.9	18.9	18.6	19.8	20.0	19.6	19.8	Pluie tombée : 12 ^{mm}	

On demande Agents généraux

dans chaque arrondissement pour Grande Société Industrielle.

Position d'avenir, garanties exigées.

Adresser les demandes à la Société NETWIL et C^{ie}, 9, rue du Mail, à Paris.

ON ACHÈTE tous les timbres, cartes postale, etc., de Monaco. Offres : M. WEYMANN, hôtel de la Paix, Monaco.

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1883 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle toutes les langues

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
LITTÉRATURE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le *Journal de la Santé* paraît tous les dimanches, depuis 10 ans, en 32 pages avec gravures dans le texte ; il traite toutes les questions qui intéressent la santé publique ; sa lecture est instructive, attrayante et à la portée de tous.

Voici le sommaire du n^o 512 qui vient de paraître :

La Catalepsie. — Poussières. — La Mère et l'Enfant : Les enfants délicats ; les vomissements ; relâchement du ventre. — La Semaine scientifique et médicale. — Pharmacie domestique : Les Purgatifs. — Conseils pour tous. — Botanique médicale : Cynoglosse. — Révélations physiologiques : Le Nez. — Questions et Réponses. — Anecdotes et Curiosités médicales. — Recettes utiles : Les fleurs colorées artificiellement ; Petits conseils. — Tribune des abonnés. — Petite Gazette : les tractions rythmées de la langue ; la forme des œufs ; lavez les fruits avant de les manger ; la façon d'arrêter l'éternuement. — L'Hygiène des Ecoles. — Correspondance. — Echos financiers. — L'Art dentaire. — L'Elixir Brando. — Petites nouvelles.

Un comité médical composé d'éminents spécialistes donne des consultations gratuites aux abonnés par la voie du journal.

Moyennant 2 fr., 2 fr. 50 franco, on a droit à la prime :

Le *Dictionnaire des Maladies*, publié par le docteur J.-B. Dubois, 15^e édition, le seul ouvrage écrit pour le grand public, qui donne la liste complète et la description de toutes les maladies et qui indique le traitement pour chacune d'elles.

Deux numéros spécimens sont envoyés gratis.

L'abonnement est de 6 fr. par an pour la France et de 8 francs pour l'étranger.

Imprimerie de Monaco — 1893